

A l'attention des représentants des médias

Berne, le 26 mai 2011

Communiqué de presse

## **Le Conseil fédéral lance un premier signal clair pour un changement de paradigme dans le secteur de l'énergie**

**L'Agence des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (A EE) salue la décision stratégique du Conseil fédéral de clore définitivement le chapitre de l'énergie atomique. La Suisse s'engage ainsi sur la voie d'un approvisionnement énergétique durable et plus économique. Il revient donc désormais au Parlement de mettre en place le cadre nécessaire pour faciliter ce changement de cap en direction de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables dans le courant de ces deux prochaines décennies. Les domaines économiques et scientifiques d'un secteur énergétique helvétique progressiste sont prêts à apporter leur pierre à l'édifice.**

L'Agence des énergies renouvelables (A EE), qui regroupe l'ensemble des principales associations du secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique et représente quelque 8000 entreprises suisses de l'industrie et du commerce, est convaincue que l'abandon complet de l'énergie atomique est réalisable techniquement et financièrement d'ici 2030, et ce, sans mettre en péril ni la garantie d'approvisionnement ni les objectifs climatiques. La décision favorable du Conseil fédéral montre que les politiques plébiscitent la voie de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Si le Parlement le confirme à la session d'été, cette décision posera les jalons nécessaires à un cadre ferme et fiable pour l'économie. Il sera ainsi possible de garantir la sécurité nécessaire en matière d'investissements et de planification pour les particuliers et les entreprises en leur permettant d'apporter leur contribution au changement de cap. L'actuelle politique du « tantôt oui, tantôt non » néfaste pour les investissements prend ainsi fin.

En tant que première instance, le Conseil national est maintenant appelé à aller de l'avant. La sécurité de l'approvisionnement future passe par une synchronisation optimale de la production, de la consommation et de l'infrastructure du réseau. Diverses initiatives pour assurer le fonctionnement de ces trois axes, indispensable à un approvisionnement énergétique durable, ont déjà été préparées. L'Agence des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (A EE) a formulé, dans son « programme en 10 points pour un approvisionnement en électricité renouvelable et efficace d'ici 2030 », les grands axes et les mesures qui caractérisent une politique énergétique d'avenir. Un approvisionnement énergétique basé sur l'efficacité électrique et des énergies renouvelables produites de manière

décentralisée garantissent à la Suisse un réel avantage, crée des milliers d'emplois et diminue les problèmes croissants liés à la dépendance énergétique vis-à-vis des énergies fossiles et du nucléaire. L'A EE attend maintenant que la prochaine étape soit constituée de projets législatifs concrets qui fixent la sortie de l'énergie nucléaire et les conditions-cadres de la réorientation vers un approvisionnement énergétique durable et économique.

**Contact et informations complémentaires:**

Stefan Batzli, communication A EE : 079 420 46 66